

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le 14 MAI 2025

ID : 056-215600420-20250429-DEL2025_25-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2025

N°DC-2025-25

Conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Votants : 19

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Kanerion Bro Boïo

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi vingt-neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, 12 avenue de la Princesse, sous la présidence de Monsieur Freddy JAHIER, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux et ont été affichés à la porte de la mairie le mercredi vingt-trois avril deux mille vingt-cinq.

PRESENTS : M. Freddy JAHIER, M. Jean-Pierre LE GAL, Mme Marie-Bernard BROUDIC, M. Gilles DRÉANO, M. Daniel DURAND, M. Christian BARBIER, Mme Sylvaine LE GALLO, Mme Marie-Laure GAIN, M. Franck JOSSO, M. Thierry QUERO, Mme Isabelle TAINGUY, Mme Sandrine OLLIC, Mme Christine DUBIEZ DA ROCHA, M. Sébastien BOURDAIS, M. Fabien LORIC

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS : Mme Laurence MORVAN donne pouvoir à M. Jean-Pierre LE GAL ; Mme Nathalie DUMONT à Mme Isabelle TAINGUY ; M. Sébastien CHENAIS à M. Sébastien BOURDAIS et Mme Carole MIANNAY à Mme Sandrine OLLIC

Secrétaire de séance : M. Gilles DRÉANO

La commune de Colpo a été sollicitée par l'association « Kanerion Bro Boïo » par l'intermédiaire de son 1^{er} adjoint, Monsieur Jean-Pierre Le Gal.

L'association Kanerion Bro Boïo existe sur le territoire depuis 1980 et se charge de collecter et valoriser les chants traditionnels locaux (pays Boïo).

En projet depuis plusieurs années, l'association souhaite éditer un CD de chants traditionnels du Bro Boïo (double CD avec livret 144 pages). C'est la raison pour laquelle l'association sollicite une aide de 300€ par livre édité soit 300€.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **AUTORISE** l'octroi d'une aide à l'association « Kanerion Bro Boïo », sous la forme d'une subvention exceptionnelle, d'un montant de 300€ correspondant à l'édition de 500 CD de chants traditionnel du Bro Boïo.
- **PRECISE** que les crédits seront ouverts à l'exercice 2025 compte 65648.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER

